

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que lors d'une séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **11 mars 2024 à 19 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

1910-1914, avenue Woodland - lot 1 437 941 du cadastre du Québec

Cette dérogation mineure autoriserait :

- La division d'un logement existant et l'aménagement d'un logement entièrement au sous-sol

et ce, malgré les articles 151.0.2 et 151.1 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : urbanisme-sud-ouest@montreal.ca

Fait à Montréal, le 20 février 2024.

Le secrétaire d'arrondissement,
Sylvie Parent, notaire